

1. Charbon Cinema demande à ses clients la même rigueur dans le paiement de leurs factures que ceux-ci en attendent de Charbon Cinema dans l'exécution de ses prestations.
2. Charbon Cinema se réserve le droit d'exiger le paiement anticipé de toute première commande d'un client, ou de toute nouvelle commande d'un client qui aurait pris du retard dans ses paiements à Charbon Cinema par le passé.
3. Sauf convention expresse contraire, toutes nos factures sont payables à notre siège social dans les 10 jours ouvrés de leur date d'émission.
4. Charbon Cinema se réserve le droit de tenir en suspens toute livraison de commande jusqu'au règlement définitif de toutes les factures échues.
5. Conformément à la loi du 2 août 2002 concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales, en l'absence de paiement à son échéance, le montant de chaque facture sera majoré de plein droit et sans mise en demeure préalable, d'une indemnité forfaitaire de 15% avec un minimum de 100 € à titre de dommages-intérêts. Les sommes dues seront en outre automatiquement majorées des intérêts moratoires au taux visé à l'article 5 de la loi du 2 août 2002.
6. En cas de préjudice subi par le client suite à une erreur de Charbon Cinema, Charbon Cinema ne pourra être tenu responsable qu'à hauteur du montant de la commande.
7. Tous les transports et envois de documents, films, bandes magnétiques, disques, documents se font aux risques du client. Toutes les données transmises à Charbon Cinema sont réputées avoir été sauvegardées par le client préalablement.
8. En ce qui concerne les droits de reproduction et d'auteurs, tous nos travaux s'effectuent sous l'entière responsabilité de la personne ayant passé commande qui nous garantit être titulaire de ces droits ou avoir les autorisations nécessaires.
9. Toute annulation de réservation devra être faite par écrit. En cas d'annulation, les acomptes versés restent définitivement acquis au vendeur. Si l'annulation a lieu dans les 10 jours ouvrables précédant la date réservée, elle pourra donner lieu à la facturation du coût de 25% de la prestation réservée. Si l'annulation est faite moins de 2 jours ouvrables avant la date réservée, elle pourra donner lieu à la facturation du coût de 50% de la prestation réservée.
10. Le fait de nous confier des disques durs, films, documents ou tout autre élément destiné à être traité par nos soins, de passer commande de travaux ou de réserver des prestations entraîne, ipso facto, adhésion entière et sans réserve à nos conditions générales de vente.
11. En cas de contestations, les Tribunaux de l'arrondissement de Bruxelles sont seuls compétents, même en cas de pluralité de défendeurs. Nous n'acceptons aucune novation ou dérogation à cette clause attributive de juridiction. Le droit belge est seul applicable.
12. A des fins de suivi de projet, les conversations téléphoniques sont susceptibles d'être enregistrées

*Cordialement, Charbon Cinema SPRL*